Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900617-20251216-D20251224-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 26
votants : 29

L'an deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures quinze, le seize décembre, le Conseil municipal de la Ville de GOUESNOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Stéphane ROUDAUT, Maire.

Objet :
2025-12-24
Attribution d'une subvention exceptionnelle - Organisation du cyclocross de Penguérec

Date de convocation du Conseil municipal :
4 décembre 2025

PRÉSENTS : M. ROUDAUT, maire ; M. HERLÉDAN, Mme BRUBAN, M. PÉNARGUÉAR, Mme CLOAREC, M. LEROY, Mme LECOMPTE, M. SALAÜN, Mme COPPIN adjoints ; M. COMBROUX, M. NOURIS, M. KERLOC'H, Mme LALÇON, Mme ABIVEN, M. MERCIER, Mme FAGOT, M. GUILLEVIN, Mme L'HURIEC, M. BOURAYA, M. POULIQUEN, M. CARRALOU, Mme LANSONNEUR, M. BICREL, M. PAUGAM, M. QUÉRÉ, Mme PAYA conseillers.

Absents ayant donné procuration

Mme BIDEAU	procuration à	Mme LANSONNEUR
Mme TORRES	procuration à	M. SALAÜN
M. CALVEZ	procuration à	Mme BRUBAN

Absents :

Secrétaire de séance :
M. GUILLEVIN

Certifié exécutoire
Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

LG

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900617-20251216-D20251224-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

DÉLIBÉRATION N° 2025-12-24

Sports

AMICALE CYCLISTE DE GOUESNOU – CYCLO-CROSS DE PENGUÉREC ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Rédacteur : Yoann Appéré
Rapporteur : André Salaün

L'Amicale Cycliste de Gouesnou a organisé le samedi 22 novembre 2025 la 10ème édition du cyclo-cross de Penguérec. Cette manifestation était, cette année, support de la 5ème manche du challenge du Bout du Monde.

L'Amicale Cycliste de Gouesnou sollicite une subvention de 1 000 € pour contribuer à l'organisation logistique de cet événement.

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer à l'association une subvention d'un montant de 1 000 € dans le cadre du fonds de promotion de la vie associative.

Si la qualité du circuit, empruntant la vallée du Moulin Neuf, est unanimement reconnue, de légères modifications, avec notamment le déplacement de la ligne de départ sur la rue de Penguérec, ont permis de simplifier la sécurisation du parcours et d'améliorer l'accueil des spectateurs.

Concernant le bilan financier, le montant des dépenses s'élève à 3 518 € et les recettes à 2 518 € avec une contribution de 1 681 € de l'Amicale Cycliste de Gouesnou sur ses fonds propres.

Aussi, le club sollicite une subvention de 1 000 € pour l'organisation de cette 10ème édition du Cyclo-cross de Penguérec.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 1 000 € dans le cadre du fonds de promotion de la vie associative.

Annexes :
- Courrier demande de subvention de l'Amicale Cycliste de Gouesnou ;
- Le bilan financier de l'événement.

Avis de la commission Vie locale du mercredi 10 décembre 2025 : Favorable à l'unanimité
Avis de la commission Moyens généraux du jeudi 11 décembre 2025 : Favorable à l'unanimité

Décision du Conseil municipal : Favorable à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212900617-20251216-D20251224-DE

Pour extrait conforme
À Gouesnou, le 16 décembre 2025

Le secrétaire de séance,

Laurent Guillevin

Le Maire,

Stéphane Roudaut

MAIRIE DE GOUESNOU
29850